

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Band: 71 (1982)

Heft: 1-2

Rubrik: Rapport de la Commission cantonale pour la protection de la nature et du paysage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport de la Commission cantonale pour la protection de la nature et du paysage pour les années 1980 et 1981

La Commission a été reconstituée par arrêté du Conseil d'Etat du 28 décembre 1979 pour la période administrative débutant le 1^{er} janvier 1980. Elle est composée de 16 membres.

Nous avons eu à déplorer le décès accidentel de M. Michel Yerly, survenu au mois de mai 1980, lors de travaux d'étude dans la région du Vanil Noir.

La Commission a tenu 3 séances plénières et 20 séances de Bureau durant la période 1980–1981.

Les principaux objets traités ont été :

- Le plan directeur des rives du Lac de Morat et de la rive sud du Lac de Neuchâtel ainsi que le plan de protection de la rive sud du Lac de Neuchâtel et le projet de convention entre les Etats de Vaud et de Fribourg et la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature.
- La baie d'Ostende à Gletterens.
- La mise au point d'un plan et d'un règlement de protection pour la réserve naturelle du Vanil Noir, leur mise à l'enquête publique et l'examen des oppositions.
- La mise au point d'un plan et d'un règlement de protection pour une réserve naturelle au Lac de Pérolles.
- L'aménagement de la vallée du Lac Noir et la protection du Rohrmoos.
- Le projet d'une ligne électrique à haute tension d'Yverdon à Galmiz.
- Le projet de centre de formation professionnelle des CFF à Montilier.
- Le projet de restoroute de la Gruyère.
- Une quarantaine de plans d'aménagement locaux.
- Une vingtaine de projets de gravières et de carrières.
- Une vingtaine de projets divers (constructions, lignes électriques etc.).

Le Secrétaire:
P. Demierre